

IMPULSION FAIRE SOCIÉTÉ

UN OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES
À L'ARRÊT ET EN SITUATION D'EXCLUSION SOCIALE

Une expérience pour
grandir, se développer,
s'individualiser et s'ouvrir
au monde

Des objectifs définis
par les jeunes avec
une démarche
d'autoévaluation

Des expériences
qui valorisent pour une
meilleure estime de soi

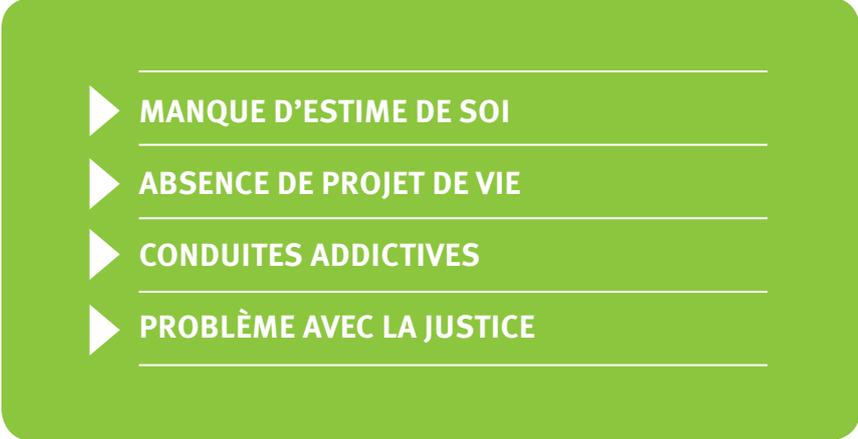
Un cadre qui sécurise avec
des règles et des limites

Une action pour acquérir
une habileté sociale et
développer son autonomie



de la pratique des jeunes
de leur environnement et
des pratiques éducatives
en développement du pouvoir d'agir

L'outil **Impulsion Faire Société** est le produit d'une recherche-action animée en 2017/2018 par **Bastien Pouget** (éducateur de Prévention Spécialisée) et **Norbert Granget** (Sociologue). L'expérimentation de cet outil s'est construite auprès de 5 jeunes âgés de 16 à 21 ans et qui cumulaient les difficultés suivantes :

- 
- ▶ MANQUE D'ESTIME DE SOI
 - ▶ ABSENCE DE PROJET DE VIE
 - ▶ CONDUITES ADDICTIVES
 - ▶ PROBLÈME AVEC LA JUSTICE

L'équipe de cette recherche-action était constituée de professionnels de :

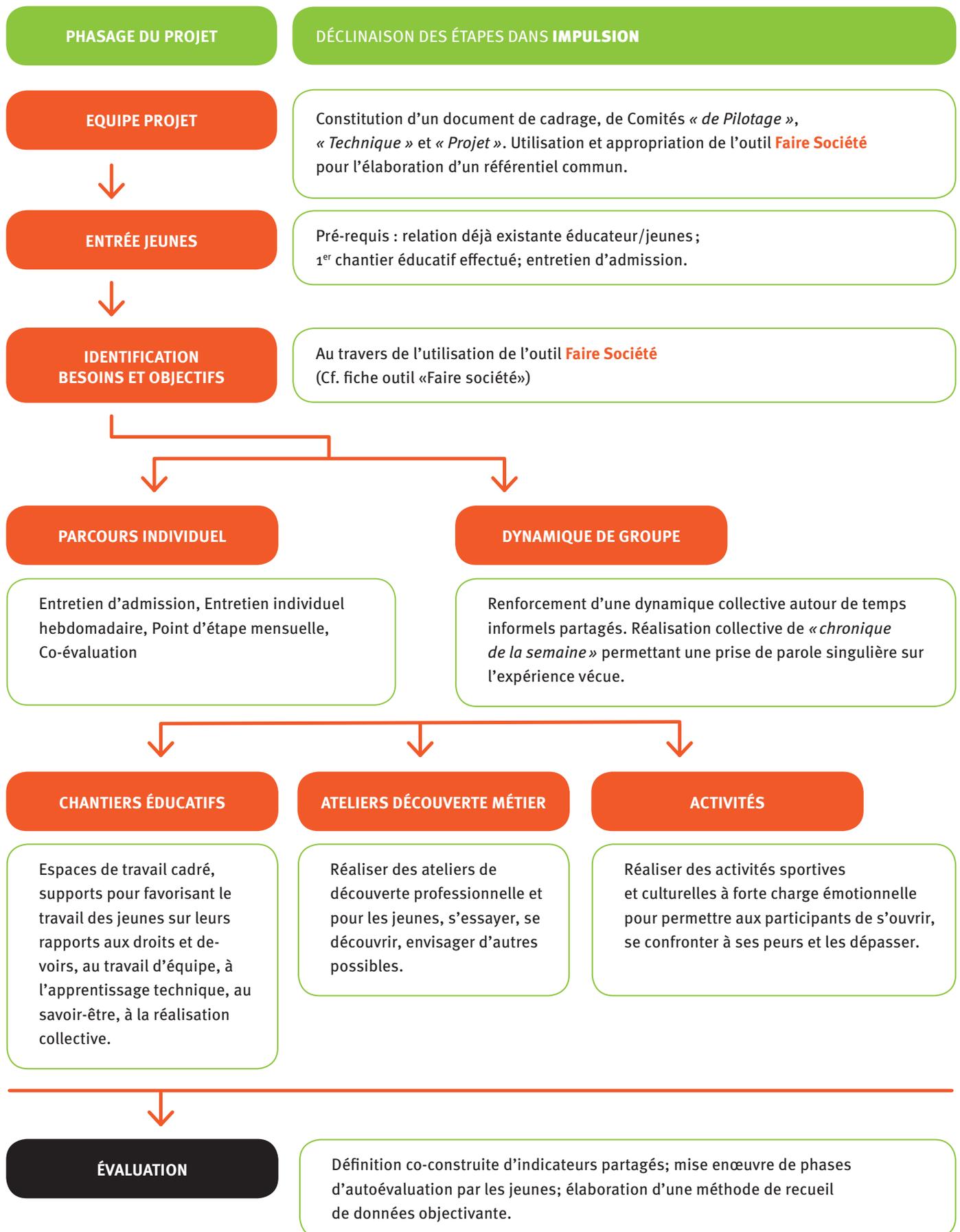
- Chambéry Métropole
- DDCSPP, Préfecture de Savoie
- Protection Judiciaire de la Jeunesse Savoie
- Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie, dispositif Prévention
- Mission Locale Jeunes Chambéry
- L'Observatoire de la pratique des jeunes, de leur environnement et des pratiques éducatives en développement du pouvoir d'agir

L'objectif général de cet outil d'accompagnement vise à permettre aux jeunes accompagnés de **devenir acteur de leur parcours via un processus de développement du pouvoir d'agir.**

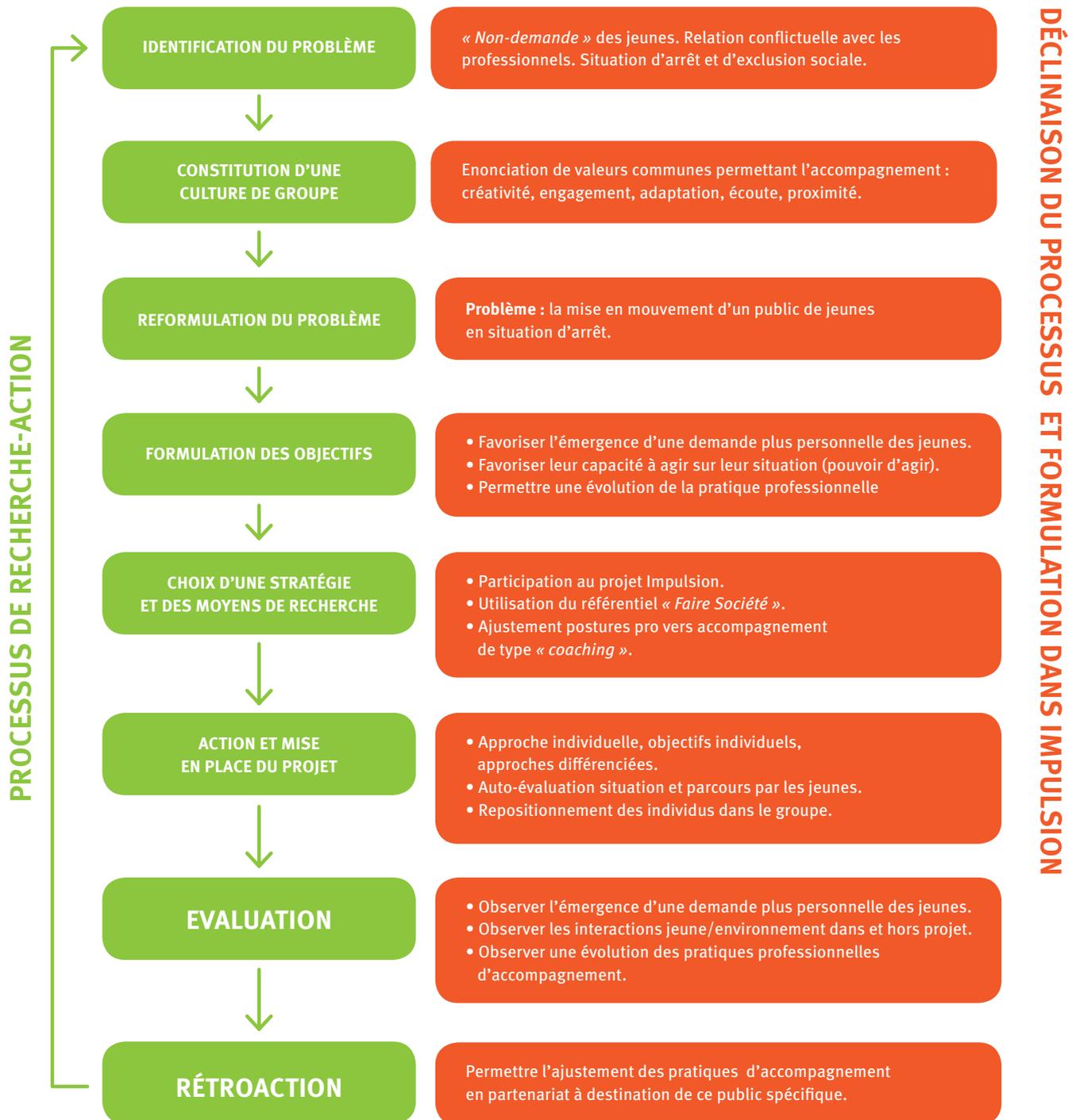
Et tenter ainsi de répondre aux éléments d'accompagnements spécifiques suivants :

- Insertion sociale (dont l'insertion professionnelle)
- Gagner en confiance et en estime de soi
- Travailler sur leur rythme de vie et leur participation à la société
- Gagner en « *savoir-être* »
- Favoriser leur inscription dans des dispositifs de droit commun
- Encourager une dynamique personnelle et de groupe
- S'inscrire dans une dynamique permettant de se projeter
- Favoriser leur mobilité géographique
- Réduire leurs comportements délinquants

Cette expérimentation s'est déployée au travers d'un processus s'articulant en 9 phases :



La démarche a rassemblé des professionnels de l'accompagnement, réunis dans un groupe interinstitutionnel et animé par un référent de projet ainsi qu'un intervenant extérieur garant de la valeur scientifique des résultats obtenus. Cette démarche a demandé des professionnels de s'inscrire dans un protocole de recherche rigoureux :



L'identification d'un objet de recherche ne doit pas être trop congruent avec la pratique professionnelle des membres du groupe (risque d'autolégitimation), ou trop éloigné (refus du changement)



Il s'agit d'identifier explicitement des indicateurs de mesure : dire ce qu'on souhaite faire, faire ce qu'on a dit, le prouver.



Éléments de méthodes :

Le processus de recherche-action implique que :

- des acteurs soient réunis et partagent des **préoccupations communes**
- le processus de collaboration entraîne une **valorisation des apports** des professionnels/praticiens, une relation donnant/donnant entre eux
- les parties prenantes s'engagent dans une réelle **démarche de co-construction**
- les participants acceptent de se référer à un cadre de **références théoriques plurielles**

Inspiré de L'évaluation participative des situations familiales, CREAI ARA, Dunod, Paris 2012

Un cadre déontologique est accepté par les membres du groupe :

- une **confidentialité sur le contenu** des échanges au sein du groupe d'action-recherche et dans les rapports avec les jeunes accompagnés.
- le recueil de l'adhésion explicite et du **consentement de chaque jeune**.
- viser tout au long de l'action l'**autonomie** des jeunes accompagnés dans le cadre d'une action cadrée formellement dans un contrat bipartite.
- l'**instauration d'une confiance** de travail, de collaboration entre professionnels impliqués et un réel investissement mutuel au service du jeune accompagné.
- l'adoption d'une **posture de bienveillance** et de **non-jugement**.

Pour mesurer la validité scientifique de la recherche, les outils utilisés et les données collectées sont évalués selon quatre principales caractéristiques :

- Leur **cotation** : les éléments collectés sont issus d'un certain nombre d'observations. Les outils de collecte permettent d'objectiver des situations.
- Leur **pertinence** : les professionnels estiment que les outils de recherche sont utilisables sur le terrain étudié et que les données produites sont elles aussi utilisables, convenables, justes.
- Leur **fidélité** : deux évaluateurs de la même profession utilisant les outils d'observation sur la même situation arrivent-ils à une même conclusion, une même évaluation de situation ? Si oui, les outils utilisés sont estimés « *fidèles* » dans leur capacité à rendre compte du terrain étudié.
- Leur **applicabilité** : les outils de la recherche sont utilisables et appropriables par les professionnels dans leurs pratiques habituelles.

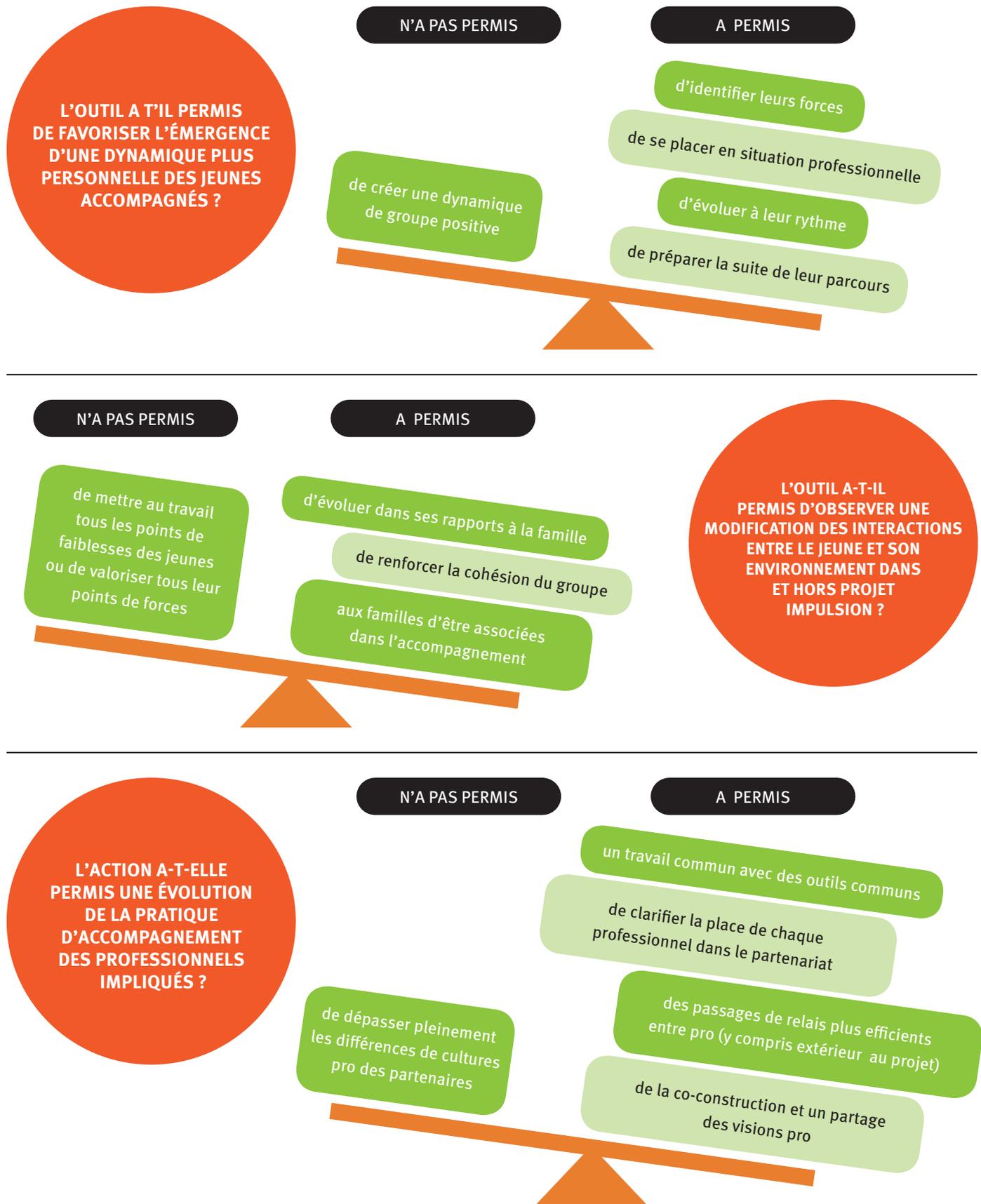
Source : L'évaluation participative des situations familiales, CREAI ARA, Dunod, Paris 2012

Les outils doivent permettre de collecter des données pour évaluer les effets de l'action :

- Quels **changements** ai-je observés ?
- Quels **effets** ces changements ont-ils eus sur les jeunes ? Sur les professionnels ?
- Qu'ai-je **appris** à propos des jeunes ? À propos de moi, professionnel ? À propos de ma pratique éducative ?
- Ce changement devrait-il désormais faire partie de ma **pratique professionnelle** régulière ?

Source : L'évaluation participative des situations familiales, CREAI ARA, Dunod, Paris 2012

Vérification des trois hypothèses émises au cours du processus de recherche-action :



Éléments de résultats :

Ainsi, globalement, les membres de l'équipe de la recherche-action considèrent à la fin du projet **Impulsion-Faire société** que ce dernier est un **support favorable** pour accompagner les jeunes dans un **processus de conscientisation de leurs difficultés et de leurs forces** par :

- Une approche individuelle qui favorise l'émergence d'une demande plus personnelle
- Une autre façon de fixer des objectifs individuels
- L'utilisation d'un outil d'autoévaluation
- La promotion de nouvelles pratiques d'accompagnement individuel et de groupe
- Un repositionnement des individus dans le groupe

Le projet **Impulsion-Faire société** est une étape d'accompagnement dans un accompagnement global. Lors de l'expérimentation 2017/2018, il a permis dans une certaine mesure :

- De favoriser *la mise en mouvement d'un public de jeunes à l'arrêt*.
- De faire évoluer les pratiques professionnelles d'accompagnement des professionnels pour :
 - favoriser l'émergence d'une demande plus personnelle des jeunes accompagnés, le développement de leur pouvoir d'agir,
 - articuler efficacement leurs interventions sur le territoire.
- De formuler des préconisations pour organiser de nouvelles formes d'actions partenariales en faveur du développement du pouvoir d'agir des jeunes.

Mais, il s'est cependant confronté aux difficultés suivantes :

- Le difficile choix de recrutement des jeunes à accompagner.
- La mise en œuvre des pré-requis théoriques à l'entrée des jeunes dans l'action.
- Pour les professionnels impliqués, l'articulation entre temps de présence indispensables au suivi de l'action et ceux consacrés au travail « classique » de terrain.
- La prépondérance de la partie « chantier » dans l'action et le manque de diversité des tâches à effectuer sur ceux-ci.
- La grande hétérogénéité des capacités de mise au travail entre les jeunes accompagnés qui a impacté la dynamique de groupe.
- Le fort besoin de présence éducative quotidienne par les jeunes accompagnés, qui n'avait pas été suffisamment anticipée et qui a demandé des réajustements précipités.
- La dynamique collective positive constatée en début d'action qui n'a pas tenu dans le temps.

Enfin, il apparaît que l'espace-temps au sein duquel les jeunes accompagnés naviguent, n'est pas une donnée maîtrisable. Il s'avère primordial de pouvoir intégrer cette dimension. Aussi, l'action construite selon un format de trois mois n'apporte pas cette nécessaire souplesse temporelle.

Perspectives et préconisations

- **Construire** l'action sur une ou deux années.
- **Permettre** des entrées et sorties permanentes dans l'action.
- **Développer** du sur-mesure (accompagnements individuels et collectifs) à partir des dynamiques existantes entre les jeunes et les professionnels.
- **Promouvoir** le volontariat et susciter la libre-adhésion des participants à l'action (accompagnés et accompagnants).
- **Institutionnaliser** l'action tout en permettant une composition évolutive de l'équipe projet.
- **Offrir** la possibilité d'intégrer l'action sur des périodes courtes et renouvelables.
- **Susciter** l'innovation et le développement de nouveaux outils d'accompagnement.
- **Valoriser** formellement le parcours des jeunes.
- **Rechercher** l'autonomisation des jeunes dans la gestion de certaines phases du projet.
- **Formaliser** et sécuriser l'implication des professionnels par une organisation rigoureuse de leur temps de travail.
- **S'inscrire** dans un système de références d'accompagnement éducatif et social plus souple en vue de favoriser la rencontre, la coéducation cohérente et bienveillante.
- **Intégrer** le développement de temps conviviaux et informels.
- **Déterminer** des critères et des indicateurs d'évaluation co-élaborés et fixés en amont de l'action.

Quelques mots glanés lors des chroniques d'Impulsion...

